

LE GUIDE DES ORGANISATEURS ET ORGANISATRICES D'ÉVÉNEMENTS - MOIS DE L'ESS -

NOVEMBRE 2020



13^e
édition

Le
mois
de l'Économie
Sociale
et Solidaire

www.lemois-ess.org



Programme sur www.lemois-ess.org #MoisESS20 @mois_ess

© 2020 Cress Île-de-France

Sommaire

Édito	3
Mais au fait l'ESS c'est quoi ?	4
L'ESS en Île-de-France	4
Quelques indicateurs	4
La CRESS Île-de-France	5
Le Mois de l'ESS pour quoi faire ?	6
Les semaines thématiques	6
Qui peut participer ?	7
Comment ?	7
Inscrire une manifestation	8
Les ressources communes	8
Organiser un évènement dématérialisé	9
Les Prix de l'ESS	10
Notes	11



L'édito

Eric FORTI
Président de la CRESS Île-de-France

La 13e édition du Mois de l'ESS s'ouvre dans une période de crise sanitaire mondiale dont les conséquences économiques et sociales appelleront certainement le renforcement de coopérations solidaires entre tous les acteurs économiques qu'ils soient publics ou privés.

Les entrepreneurs de l'ESS ont été mis à rude contribution durant ces mois de confinement pour assurer la production et la distribution de biens et de services essentiels au fonctionnement de la société. Aux côtés des services publics dangereusement saturés notamment dans les secteurs de la santé, de la distribution alimentaire et de l'éducation, ils ont répondu souvent bénévolement aux besoins des populations mises en difficultés.

Pourtant, les dispositifs mis en place pour soutenir l'économie et l'emploi ne sont pas toujours adaptés aux besoins spécifiques des entreprises de l'ESS. Une preuve s'il en était besoin que cette forme d'économie reste peu connue et mal comprise par les pouvoirs publics et la population.

C'est pourquoi, le Mois de l'ESS sera plus que jamais cette année l'opportunité de présenter des initiatives citoyennes sociales et économiques qui amorcent les transitions nécessaires à une société durable et inclusive. L'occasion de montrer que derrière ces actions et la réponse aux besoins locaux qu'elles formulent, ce sont les modes d'organisation collectifs et démocratiques qui permettent à chacun et chacune de rester maître de la construction de son avenir.

Le Mois de l'ESS est chaque année bien plus qu'une campagne événementielle, grâce à vous, il illustre la vitalité des territoires et reste un temps fort d'éducation et de sensibilisation aux principes qui fondent l'ESS.

Pour contribuer à l'accélération vers la sortie de cette crise et pour parer à ses conséquences sociales et culturelles, je compte sur votre engagement dans cette 13ème campagne du Mois de l'ESS.

Ensemble faisons la preuve que l'ESS comporte des solutions aux problèmes sociétaux que nous rencontrons !

Mais au fait l'ESS c'est quoi ?

L'économie sociale et solidaire est un champ économique qui recoupe des organisations ayant pour objet la mise en oeuvre de la solidarité et la réponse à des besoins sociaux.

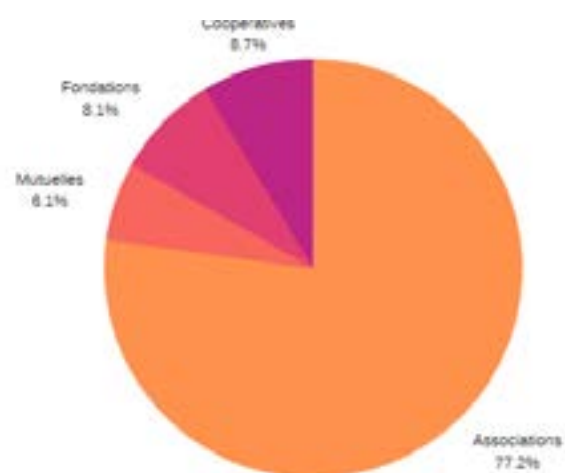
Elle se compose de structures associatives, coopératives, mutualistes, de fondations et d'entreprises sociales qui ont fait le choix de modes de fonctionnement participatifs et démocratiques.

Elle est présente dans de nombreux domaines économiques tels que l'agriculture, l'énergie, la banque, le développement durable, ou encore la mode ou la restauration.

Collective et non lucrative, elle est porteuse d'un projet de société où la richesse émanant de l'activité productive est un moyen et non une finalité. Elle aspire à une juste rémunération des activités humaines, à la durabilité environnementale et la consolidation des liens sociaux.

Enfin, l'Economie Sociale et Solidaire est une économie locale. Ancrée dans les territoires, elle s'appuie sur des adhérents, des sociétaires, des bénévoles et des salariés engagés dans une démarche de développement d'emplois de proximité et génératrice de mieux vivre.

L'ESS en Île-de-France



La Région Île-de-France concentre un grand nombre d'entreprises. Son statut de région capitale en fait un espace propice à l'installation de sièges sociaux pour des entreprises qui déploient leur action sur l'ensemble du territoire national, voire international. Cela explique notamment la faible part des structures et emplois ESS en Île-de-France comparativement à la moyenne nationale (7,3 % des établissements contre 10,5 % à l'échelle nationale et 9,4 % des emplois en Île-de-France contre 14%¹).

Les associations représentent la part la plus importante des structures de l'ESS à l'échelle régionale.

On compte 2000 coopératives franciliennes, dont la plupart sont dans le secteur des assurances et

activités financières.

Les mutuelles sont les structures qui concentrent le plus grand nombre de salarié-es par établissement.

L'Île-de-France réunit 34% des fondations sur son territoire et 40% des emplois de ce statut. Ceci témoigne de la concentration régionale de ce statut.

Quelques indicateurs



¹ Source : Panorama de l'ESS en 2019, Observatoire Régional de l'ESS - CRESS Île-de-France, 2019.

La CRESS Île-de-France

La Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) Île-de-France est une association reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de représenter les acteur-rices de l'ESS auprès des pouvoirs publics et d'appuyer le développement et la promotion des initiatives à l'échelle régionale.

REPRÉSENTER ET ANIMER

- Dialogue avec les pouvoirs publics
- Structuration des acteur-trices par thèmes et territoire

ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER

- Facilitation des coopérations interacteur-ices
- Animation de l'écosystème de l'accompagnement

PROMOUVOIR

- Transmettre le goût pour la solidarité et l'utilité sociale
- Communiquer sur les initiatives porteuses de sens

OBSERVER ET INFORMER

- Centraliser et analyser les données concernant l'ESS
- Identifier les filières en développement

FORMER

- Former les salarié-es et élu-es de l'ESS
- Intervenir dans des cursus universitaires

Le Mois de l'ESS :

Chaque année en novembre et pour la treizième année consécutive, le réseau des CRESS coordonne une campagne nationale de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

En liens avec les structures de l'ESS locale, les collectivités territoriales, l'État et de nombreux partenaires de l'ESS, cette campagne met en avant le foisonnement et de la diversité des initiatives sur l'ensemble du territoire francilien.

A destination d'un large public, les participant-es, salarié-es et bénévoles sont invité-es à faire découvrir les activités de leur organisation et partager leur vision d'un développement plus respectueux de l'environnement et des personnes.

En Île-de-France, le Mois de l'ESS mobilise plus de 200 organisations porteuses d'une ou plusieurs manifestations (ciné-débats, rencontres, visites, ateliers...).

L'ensemble des événements organisés permettent à tous, initiés ou non, de rencontrer, d'échanger, d'apprendre et d'agir sur les leviers d'une société plus inclusive et durable.

Vous êtes chaque année de plus en plus nombreux-ses à vous inscrire dans cette dimension de promotion et de sensibilisation.



Les semaines thématiques

SEMMAINE DE LA FINANCE SOLIDAIRE du 4 au 11 novembre 2019

La semaine de la finance solidaire est une initiative de finansol. Du 4 novembre au 11 novembre 2019, elle permet de mettre en avant les solutions d'épargne au service du développement de projets répondant à des enjeux sociétaux.



Le Festival des solidarités est l'ancienne semaine de la solidarité internationale. A l'initiative du CRID, centre de recherche et d'information pour le développement, le Festisol est le rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres.



La semaine étudiante pour l'ESS est pilotée par Fac Initiatives. Chaque année, la deuxième semaine de novembre est dédiée à la promotion des projets ESS sur les campus. Organisés par et/ou pour les étudiants, chacun-e est invité-e à réfléchir et s'organiser pour promouvoir l'engagement et la diversité des modes de participation.



Du 16 au 24 novembre, la semaine de réduction des déchets permet de mettre en avant les bonnes pratiques en termes de consommation responsable et de production de déchets. Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, la semaine est aussi l'occasion de penser réemploi ou réparation. Disco-soupe, aquaponie, ressourcerie etc. les ponts entre ESS et environnement sont nombreux.

Qui peut participer ?

Les entreprises de l'ESS : Associations, Coopératives, Fondations, Mutuelles et Sociétés commerciales de l'ESS agréées ESUS.

Les partenaires publics : les collectivités territoriales (communes, intercommunalités et communautés de communes, départements et région) développant ou souhaitant favoriser le développement de l'ESS sur leur territoire.

Les entreprises privées lucratives et les entreprises publiques : développant une politique d'achats socialement responsable, menant des actions en lien avec les réseaux ESS et organisations de l'Insertion par l'Activité Économique, portant des événements en partenariat avec les structures de l'ESS ou à destination de ces acteurs.

Comment ?



Inscrire une manifestation

Vous souhaitez organiser un événement durant le mois de novembre, mais ne savez pas si votre proposition peut s'inscrire dans la programmation du Mois de l'ESS ?

Soyez tranquilles, les choix du format, du thème ou du mode d'organisation de l'événement sont libres et vous reviennent.

Les formats interactifs ou festifs (portes ouvertes, spectacles, forums...) sont cependant les plus prisés et la co-organisation permet de réduire l'investissement temporel, humain voir financier lié au projet. Cependant, les temps de réflexions (débats, groupes de travail ou de réflexion) peuvent être recensés sur la plateforme du Mois de l'ESS.

Compte-tenu du contexte sanitaire, cette édition un peu particulière du Mois de l'ESS facilite l'identification des événements dématérialisés.

Les ressources communes

Le réseau des CRESS met à disposition une déclinaison d'outils communs destinés à **fédérer les actrice-eurs de l'ESS autour de la campagne nationale du Mois**.

Afin de diffuser cette campagne auprès des structures qui pourraient s'y inscrire et d'un large public, nous vous invitons à **relayer ces supports** auprès de vos réseaux professionnels, bénévoles et adhérents/ clients.

Les **réseaux sociaux** permettront de soutenir la visibilité de vos manifestations. N'hésitez pas à utiliser le « hashtag » **#MoisESS2019** et/ou à identifier la CRESS **@CRESS_IDF** pour que nous puissions relayer vos événements.



la Plateforme :
lemois-ess.org



la Plateforme :
lesprix-ess.org



L'Affiche du
Mois de l'ESS



Les logos du Mois et
des Prix de l'ESS



Les Bandeaux «Partenaire»
du Mois de l'ESS



Un formulaire bilan à remplir à la suite d'un événement organisé dans le cadre du Mois de l'ESS

Organiser un évènement dématérialisé ?

L'épidémie de COVID-19 a accéléré la transition numérique dans les structures de l'économie sociale et solidaire. Dans le contexte si particulier de cette 13e édition, le réseau des CRESS vous propose des outils et astuces rendant possible le maintien ou l'élaboration d'événements dans le cadre du Mois de l'ESS, et ce, malgré les restrictions d'ordre sanitaires. Vous trouverez ci-dessous quelques outils et astuces pour un événement dématérialisé.

Des outils pour dématérialiser son évènement



Pour organiser vos évènement au format dématérialisé :

Retrouvez la **fiche pratique** élaborée par Hello Asso en lien avec RéZolutions Numériques dans le cadre du PANA (programme d'appui au numérique associatif) sur le site internet du Mois de l'ESS (sur la page «Référez un évènement»).



Une notice gratuite spéciale «webinaires» élaborée par Solidatech et quelques pistes d'outils :

Vous vous demandiez quel était l'intérêt de dématérialiser vos réunions, ou bien comment vous y prendre ?

Le webinar **« Les bonnes pratiques pour se lancer dans les webinaires »** de Solidatech devrait vous apporter quelques réponses précieuses !



CRESS Île-de-France

3-5 rue de Vincennes
93100 Montreuil
contact@cress-idf.org
www.cressidf.org

 @CRESS_IDF

Avec le soutien de :

